JULIE LAERNOES & JEAN-CLAUDE RAUX

Député·e·s de la Loire-Atlantique

Membres du groupe Écologiste - Nupes

Le 19 décembre 2022, Abbaretz

Développer les énergies renouvelables, une nécessité pour la Loire-Atlantique

Le groupe Écologiste - Nupes entame un Tour de France de l'Énergie pour aller à la rencontre des citoyen·ne·s, évoquer leurs difficultés et inquiétudes face à l'augmentation des prix de l'énergie et découvrir les solutions déployées sur notre territoire. Dans ce cadre, lundi 19 décembre 2022, Julie Laernoes et Jean-Claude Raux, député·e·s écologistes de la Loire-Atlantique, se sont rendus au parc éolien de la Renardière (Saint Vincent des Landes et Issé).

La **crise énergétique actuelle** met en lumière le **retard de la France** en matière de développement des énergies renouvelables (ENR). Seul pays de l'Union européenne à ne pas avoir atteint ses objectifs de développement qui lui avaient été assignés pour 2020, la France reste **trop dépendante des énergies fossiles et du nucléaire**. Cela risque de nous coûter cher au sens propre et figuré.

Pourtant, pour la même quantité d'électricité produite avec du charbon, un parc éolien comme celui de la Renardière permet d'éviter de rejeter **19 000 tonnes de CO2 dans l'atmosphère chaque année. A l'heure où chaque tonne économisée compte,** c'est une contribution sans commune mesure à la lutte contre le réchauffement climatique.

Pour Julie Laernoes et Jean-Claude Raux, le retard pris dans le développement des ENR, alors qu'elles sont compétitives, **se fait au détriment de notre économie, du pouvoir d'achat des Français·e·s et de la souveraineté et sûreté énergétique du pays.**

« *Développer massivement les ENR profiterait à toutes et à tous. Pour les particuliers, cela signifierait une électricité moins chère et accessible*[1] *; pour les collectivités, l'assurance d'une sécurité énergétique et de la maîtrise des coûts ; pour l'économie, la garantie de la création et le maintien d'emplois non délocalisables* » constate Jean-Claude Raux.

La Loire-Atlantique est un **département moteur** en matière d'ENR avec notamment le premier parc éolien offshore, au large de Saint-Nazaire, ou encore avec de nombreux projets d'énergie citoyenne. L'éolien est la deuxième source de production électrique du mix énergétique en Loire-Atlantique.

Le développement massif des ENR est donc une **nécessité**, mais ne peut pas se faire n'importe comment. Au sortir de 2 semaines de travail assidu et de quelques avancées, le groupe écologiste maintient ses points de vigilances et ses ambitions pour les ENR. « *Il faut déployer massivement les ENR mais de manière vertueuse. Si elles permettent un meilleur partage de la valeur sur les territoires, respectent la biodiversité et rendent possible l'inclusion des citoyen·ne·s dès la conception des projets, tout le monde y gagne* » ajoute Julie Laernoes.

[1] https://www.boucliertarifaire-ecologique.fr

Contacts presse
Violette Guichard / 06 60 33 41 13 / jean-claude.raux@assemblee-nationale.fr -
Emmanuelle Casado / 06 71 47 03 66 / julie.laernoes@assemblee-nationale.fr

JULIE LAERNOES & JEAN-CLAUDE RAUX

Député·e·s de la Loire-Atlantique

Membres du groupe Écologiste - Nupes

Le parc éolien de la Renardière en est un parfait exemple : les six éoliennes produisent l'équivalent de la consommation énergétique totale pouvant alimenter 11 900 personnes et 14% des parts du parc appartiennent à des citoyen·ne·s.

C'est en ce sens que les écologistes se sont mobilisés tout au long des discussions sur le projet de loi d'accélération des énergies renouvelables à l'Assemblée ces dernières semaines. Parmi nos propositions, l'installation de panneaux photovoltaïques pour les logements sociaux ou encore un bouclier tarifaire alternatif qui permet aux plus précaires de diviser par deux leurs factures. Ce Tour de France de l'Énergie sera aussi l'occasion de débattre de nos propositions !

Jean Claude Raux et Julie Laernoes

Contacts presse
Violette Guichard / 06 60 33 41 13 / jean-claude.raux@assemblee-nationale.fr -
Emmanuelle Casado / 06 71 47 03 66 / julie.laernoes@assemblee-nationale.fr